

**RESOLUTIONS DE LA 20^{ème}
SESSION EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DES BUREAUX DE LA
CARTE ROSE TENUE A DOUALA
DU 15 AU 19 JUILLET 2019**

Communauté Economique et Monétaire
de l'Afrique Centrale



Carte Rose CEMAC
(Carte Internationale d'Assurance
Responsabilité Civile Automobile)

Conseil des Bureaux

**RESOLUTIONS DE LA 20^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DES BUREAUX DE LA CARTE ROSE CEMAC TENUE
A DOUALA DU 15 AU 19 JUILLET 2019**

- **RESOLUTION N° 1 : relative à l'adoption de l'ordre du jour et des horaires de travail de la 20^{ème} Session extraordinaire du Conseil des Bureaux.**

Le Conseil,

Examinant le projet d'ordre du jour de la 20^{ème} Session Extraordinaire du Conseil des Bureaux, l'a adopté sans amendement.

- **RESOLUTION N° 2 : relative à l'adoption du projet de procès-verbal de la 22^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Bureaux.**

Le Conseil,

Examinant le projet de procès-verbal de la 22^{ème} Session Extraordinaire du Conseil des Bureaux, l'a adopté avec amendements.

- **RESOLUTION N° 3 : relative au paiement des avances sur indemnités de fin de carrière et de fin de mandat consenties aux cadres du Secrétariat Général Permanent.**

Le Conseil,

- **Après avoir rappelé les textes y relatifs, a réitéré que les indemnités sont payables au terme des mandats. A cet effet, elles ne sont pas susceptibles d'avances.**

24

- **RESOLUTION N° 4: relative à l'harmonisation des textes juridiques de l'Institution à ceux de la Commission de la CEMAC.**

Le Conseil,

Relevant la non-conformité de certains textes juridiques de l'Institution, a instruit le Secrétaire Général Permanent de mener des études en vue de leur harmonisation avec ceux de la Commission de la CEMAC. A cet effet, le Secrétaire Général Permanent présentera les conclusions de cette étude à la prochaine Session Extraordinaire.

- **RESOLUTION N° 5 : relative à la recherche de sources additionnelles de financement.**

Le Conseil,

Relevant la baisse du niveau des ressources de l'Institution, dues à la conjoncture économique dans la zone CEMAC, a instruit le Secrétaire Général Permanent d'explorer des sources additionnelles de financement.

- **RESOLUTION N° 6 : relative à l'octroi au Secrétariat Général Permanent d'une avance sur les produits des commandes des cartes de l'exercice 2020.**

Le Conseil,

Relevant le niveau insuffisant des ressources disponibles du Secrétariat Général Permanent pour l'exercice 2019, l'a autorisé à prélever sur les produits des commandes de l'exercice 2020, une avance de soixante millions (60 000 000) de francs CFA destinée à apurer la facture du fournisseur PSD et à réajuster le poste « Missions » et « Taxes ».

- **RESOLUTION N°7: relative à la vérification du calcul des indemnités de fin de mandat du Directeur Technique.**

Le Conseil,

En vue de s'assurer de la conformité du calcul des indemnités de fin de mandat du Directeur Technique aux textes en vigueur à la Commission de la CEMAC, recommande au Secrétaire Général Permanent de procéder aux vérifications nécessaires et d'en rendre compte.

04

8

- **RESOLUTION N° 8 : relative à l'adoption du modèle harmonisé des rapports d'activités des Bureaux Nationaux.**

Le Conseil,

Examinant le projet de modèle harmonisé des rapports d'activités des Bureaux Nationaux, l'a adopté avec amendements.

- **RESOLUTION N°9 : relative à la conception du logo de la Carte Rose.**

Le Conseil,

Examinant le projet de logo de l'Institution, a instruit le Secrétaire Général Permanent à lancer sans délai un avis de concours de conception dudit logo, en s'inspirant de l'expertise de la CEMAC.

- **RESOLUTION N°10 : relative au service d'un secrétariat lors des Sessions.**

Le Conseil,

Relevant la difficulté du Secrétariat Général Permanent à prendre note lors des différentes Sessions, a instruit le Secrétaire Général Permanent de recourir aux services d'un secrétariat au cours des prochaines Sessions.

- **RESOLUTION N 11 : relative à la sensibilisation des autorités guinéennes sur la mise en place de leur Bureau National.**

Le Conseil,

Relevant les difficultés de mise en place du Bureau National de la Guinée Equatoriale, a instruit le Secrétaire Général Permanent à effectuer une mission en Guinée Equatoriale en vue de sensibiliser les autorités sur la mise en place dudit Bureau.

Fait à Douala, le 19 Juillet 2019.



Le Secrétaire Général Permanent

Beral BEMBA



La Présidente du Conseil des Bureaux

Céline ESSOUE